

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

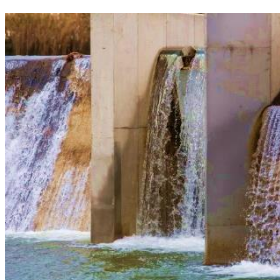
Publié le 15/12/2022

ID : 082-228200010-20221215-CD20221215_17-DE

SLO

NOTRE AMBITION

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DES TERRITOIRES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



UNE EXPERTISE RECONNUE

Experte reconnue depuis 1959 de la gestion des ressources en eau, des aménagements et des ouvrages hydrauliques, la CACG contribue depuis sa création au développement économique des territoires sur lesquels elle intervient en assurant la gestion d'infrastructures hydrauliques structurantes et en sécurisant l'accès à l'eau.

Sa spécificité, liée à la gestion du périmètre qui lui est concédé, réside notamment dans sa capacité à savoir gérer sur un territoire naturellement pauvre en eau, l'alimentation continue des cours d'eau en tenant compte de l'ensemble des besoins liés à l'eau potable, les milieux aquatiques, l'agriculture, l'industrie ou les loisirs. La complémentarité des savoir-faire développés par ses ingénieurs et techniciens pour mener à bien cette mission lui permet également d'apporter des réponses sur mesure au-delà des terres de Gascogne au travers de prestations de service en France et à l'international.

UNE RAISON D'ETRE RENFORCÉE

Les compétences et l'expérience acquises depuis plus de 60 ans lui permettent ainsi aujourd'hui de proposer **une expertise et un ensemble de solutions adaptées aux enjeux du changement climatique sur les domaines de l'eau, la transition agricole et la transition énergétique.**

La CACG, qui a su au fil des ans s'adapter aux enjeux des territoires voit aujourd'hui sa raison d'être renforcée et place sa mission d'intérêt général autant que sa responsabilité sociétale et environnementale au cœur de ses actions et

AU SERVICE DES TERRITOIRES.



Avec une nouvelle feuille de route, la CACG se réinvente pour

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DES TERRITOIRES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- ▶ En se positionnant à leurs côtés pour être un partenaire privilégié et **modeler l'avenir des territoires face aux enjeux du changement climatique**,
- ▶ En apportant, en concertation permanente avec l'ensemble des parties prenantes, des solutions concrètes en **réponse aux enjeux environnementaux, agricoles et énergétiques**,
- ▶ En intervenant en parfaite complémentarité avec les institutions et outils existants sur le territoire (Syndicats départementaux, EPTB, SEM départementales, autres acteurs régionaux...),
- ▶ En alliant préservation des **enjeux économiques locaux et préservation des ressources naturelles**.



Cette nouvelle posture, dont les orientations ont été validées par le Conseil d'Administration, s'accompagne du lancement d'un plan ambitieux d'augmentation du capital de l'entreprise.

L'objectif est ainsi d'amener le niveau du capital de la CACG à la hauteur des projets et investissements qu'elle porte, accélérer son plan de développement et soutenir l'accroissement de ses activités selon **4 orientations stratégiques** :

- 1 Assurer une gestion responsable des ressources en eau en quantité et en qualité**
- 2 Accompagner nos clients dans leurs besoins face au changement climatique**
- 3 Être acteur des transitions énergétiques locales**
- 4 Faire de la CACG une entreprise exemplaire et durablement rentable**

1 ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES EN EAU EN QUANTITÉ ET EN QUALITÉ

• Accompagner les politiques d'aménagement du territoire

L'adaptation au changement climatique nécessitera, demain plus qu'aujourd'hui, la mise en œuvre de solutions complémentaires : adapter les usages à la ressource en eau disponible, optimiser les infrastructures existantes, concilier les différentes formes de stockage de l'eau (sols, aquifères, surface) avec une politique de restauration de la biodiversité (continuité écologique, restauration de zones humides, agroécologie...). En tant qu'aménageur, la CACG place ses compétences au service des collectivités pour les aider à étudier et mettre en œuvre les solutions les plus adaptées à leur territoire.

• Gérer l'eau et soutenir les étiages, en particulier sur le bassin Adour-Garonne

La CACG dispose d'un savoir-faire spécifique dans la gestion de l'eau en rivière, dans un [contexte de déséquilibre marqué](#). Forte de cette expérience sur le périmètre qui lui est concédé, elle ambitionne au-delà d'accompagner ses partenaires institutionnels dans la gestion du soutien des étiages grâce à :

- > une allocation équilibrée de la ressource en eau disponible, conciliant les enjeux environnementaux et économiques,
- > une [gestion précise et efficiente de l'eau](#) notamment par l'utilisation de réseaux de capteurs connectés et d'outils d'aide à la décision modernisés,
- > une [adaptation des modes de gestion](#) pour améliorer la résilience des écosystèmes et renforcer le suivi de la qualité des eaux et des milieux,
- > une tarification de l'eau souple, équitable et incitative à l'économie.

- Gérer l'eau et soutenir les étiages, en particulier sur le bassin Adour-Garonne
- Adapter les usages à la ressource en eau disponible
- Mobiliser des ressources en eau supplémentaires
- Accompagner les politiques d'aménagement du territoire

- Préserver ou restaurer les milieux naturels
- Participer à la mise en place d'un label « eau durable »
- Suivre la qualité de l'eau
- Accompagner la transition agricole
- Adapter les infrastructures hydrauliques à l'évolution des besoins en eau
- Rendre la tarification de l'eau plus équitable et incitative aux économies d'eau



2 ACCOMPAGNER NOS CLIENTS DANS LEURS BESOINS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En France comme à l'international, la CACG mettra son expertise au service de l'adaptation des infrastructures, des pratiques de gestion et des usages, au changement climatique.

Pleinement engagée auprès des filières de production irriguées, elle accompagnera l'évolution de l'agriculture vers plus de résilience et de sobriété.

La proximité et le sens du service des équipes de la CACG lui permettront de développer ses prestations de service à destination des agriculteurs et de leurs groupements, des grandes entreprises publiques et des producteurs d'énergie renouvelables.

- Renforcer nos prestations d'ingénierie en France et à l'international
- Développer nos prestations de service et d'exploitation

3 ETRE ACTEUR DES TRANSITIONS ENERGETIQUES LOCALES

- **Valoriser le patrimoine concédé** au travers de la production d'énergie renouvelable en investissant dans le développement de projets hydroélectriques et photovoltaïques.
- **Devenir une entreprise à énergie positive** en optimisant nos consommations (stations de pompage, patrimoine immobilier et flotte automobile) et en amenant notre production énergétique annuelle à près de 70 GWh à terme.
- **Développer nos prestations au service des énergies renouvelables** au travers de prestations d'ingénierie (assistance à maîtrise d'ouvrage, études et maîtrise d'œuvre), de prestations de service (exploitation et maintenance) en profitant de notre maillage territorial, voire d'investissements lorsque cela a du sens.

- Valoriser le patrimoine concédé par la production d'énergie renouvelable
- Devenir une entreprise à énergie positive
- Développer nos prestations au service des énergies renouvelables



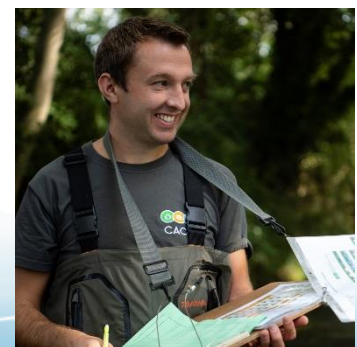
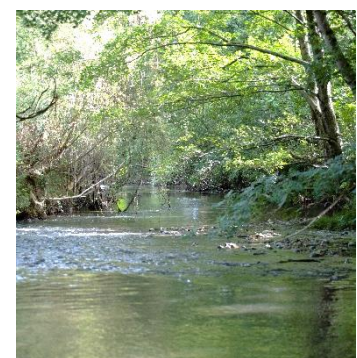
Objectif
70 GWh
de production
annuelle

4 FAIRE DE LA CACG UNE ENTREPRISE EXEMPLAIRE ET DURABLEMENT RENTABLE

Le projet de la CACG s'accompagne d'un ambitieux plan de transformation de l'entreprise. Si son expérience lui assure une base solide, l'ambition qu'elle se donne visera à moderniser, développer et renforcer ses méthodes, ses outils et ses pratiques.

Au cœur de cette ambition, une démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale permettra notamment de structurer et donner plus d'ampleur à cet engagement fort de l'entreprise au service de nos territoires. Avec une démarche volontariste, l'entreprise s'attache ainsi également à conforter sa responsabilité vis-à-vis de ses collaborateurs et ses partenaires par un dialogue renforcé, des orientations affirmées et un pilotage consolidé afin de faire de la CACG une entreprise exemplaire et durablement rentable.

- Assurer la pérennité financière de la CACG
- Piloter la performance
- Déployer la politique RSE
- Développer notre capital humain
- Renforcer notre image
- Favoriser le dialogue et les partenariats avec nos parties prenantes
- Innover et prendre le tournant de la digitalisation
- Moderniser et développer notre outil de travail



LE PLAN D'AFFAIRES À 10 ANS

Le modèle économique, qui tient compte de l'augmentation du capital, est viable et le plan d'investissement financièrement soutenable.

La Capacité d'autofinancement dégagée permet d'honorer les remboursements d'emprunts.

A horizon 10 ans, le résultat net ressort à +1 M€ et représente 2.6% du chiffre d'affaires.

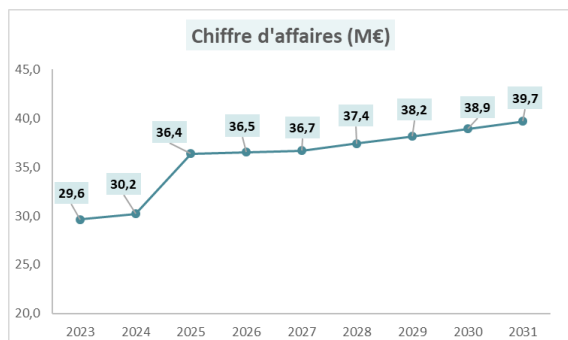
Le Plan d'affaires intègre :

- ▶ Les revenus et charges de renouvellement supplémentaires pour la gestion des ouvrages/eau, afin de combler le déficit structurel profond de sous-investissement sur les ouvrages et pérenniser ainsi le système Neste et les autres ouvrages et remettre à l'équilibre cette activité grâce :
 - à la mise en place de la nouvelle tarification des usages actuels (2023/2024),
 - aux recettes supplémentaires attendues via la contractualisation avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne dès 2023 puis la rémunération de l'eau environnementale (2025),
- ▶ la poursuite de l'amélioration de la rentabilité des activités hors ventes d'eau (matériel d'irrigation, ingénierie, services tiers, autres activités d'exploitation) : croissance rentable,
- ▶ le développement du segment des Energies Renouvelables (ENR),
- ▶ et enfin, l'impact sur le résultat des investissements en outils internes pour déployer le projet (Communication, RSE, Système d'Information, Bâtiments, Ressources Humaines...).

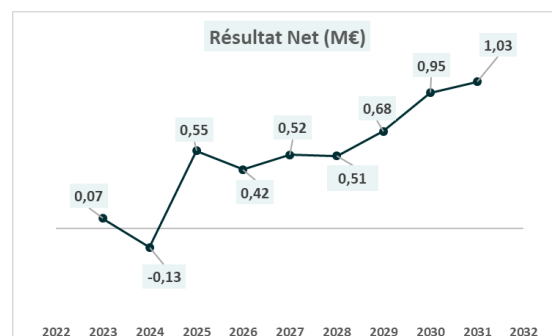
Les facteurs clés de succès

- ✓ **Un portefeuille d'activité sécurisé**
- ✓ **Une expertise reconnue**
- ✓ **Un marché d'avenir en lien avec la transition écologique**
- ✓ **Des résultats en net redressement depuis 3 ans**
- ✓ **Un plan moyen terme avec des leviers de croissance identifiés et la poursuite du redressement des activités**

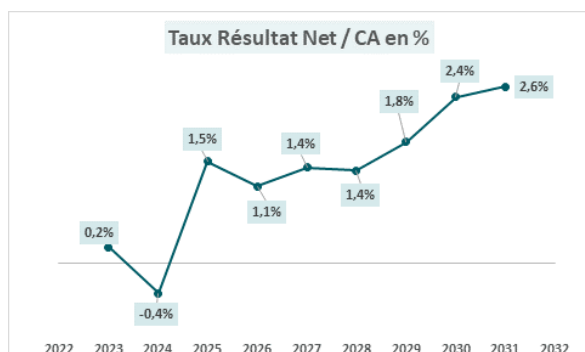
Chiffre d'affaires



Résultat net



Evolution des ratios de rentabilité



Investissements

**UN PLAN
D'INVESTISSEMENT
DE PRÈS DE**

200 M€

sur 10 ans
(2022-2031)

dont

120 M€ pour la pérennisation des ouvrages hydrauliques (gros entretien, renouvellement, modernisation, sécurisation)

67 M€ destinés à la production d'énergie renouvelable

10 M€ dédiés à la modernisation de l'entreprise (numérique, immobilier...)

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le 15/12/2022

SLO

ID : 082-228200010-20221215-CD20221215_17-DE



www.cacg.fr